



PROJET ASSOCIATIF 2024

Définition des valeurs de l'association

Au cours de l'année 2023, l'équipe salariée et bénévole s'est mise au travail pour clarifier et mettre à jour son projet associatif. L'ARTAG s'est faite accompagner par la FNASAT sur une journée, le 2/02/2023. Cette journée a permis des échanges constructifs et apaisés autour de ce qui fait sens pour tous, l'action auprès des Voyageurs et les valeurs partagées de citoyenneté, de vivre ensemble et le respect des modes de vie.

Dix valeurs incontournables ont été définies :

Dignité

Equité

Solidarité

Humanité

Citoyenneté

Interculturalité

Justice sociale

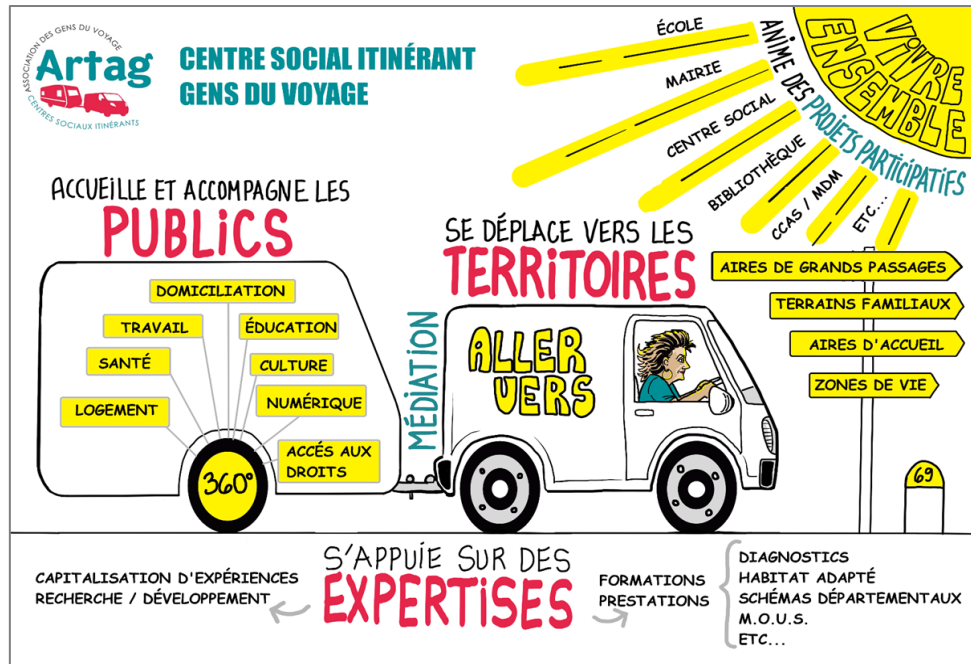
Egalité

Respect mutuel et droit à la différence

Mixité, non-discrimination et vivre ensemble

La vision à 3-5 ans

Cette journée de séminaire a également permis d'engager un travail sur la stratégie de l'ARTAG pour les années à venir. Grâce à la présence d'un facilitateur graphique, les échanges ont pris la forme d'une carte postale permettant de visualiser le projet de l'ARTAG.



<https://sergiovallejo.net/> contact@la-caricature.com

La valeur ajoutée de l'ARTAG

Une forte utilité sociale

Accès aux droits (domiciliation) ; fonction passerelle vers le droit commun et le reste de la société ; accès aux offres de services du territoire ; aide administrative ; accompagnement social adapté et humain ; insertion sociale et professionnelle ; réduction des inégalités sociales ; amortisseur des trajectoires de précarisation ; etc.

Une contribution au vivre ensemble entre voyageurs et gadjé

Lien de confiance ; médiation entre Voyageurs et acteurs publics ; reconnaissance du mode d'habitat et de vie des Gens du voyage ; faire connaître et reconnaître les Gens du voyage ; fonction d'intermédiaire et d'interface ; rôle d'interlocuteur privilégié ; etc.

Un renforcement de la participation et de la citoyenneté des voyageurs

Reconnaissance et valorisation de l'expertise même des Gens du voyage ; faire émerger et accompagner la parole des Gens du voyage auprès des partenaires institutionnels ; fonction de porte-parole et de porter à connaissance ; implication des Voyageurs au sein de l'association et en direction des partenaires ; etc.

Une forte expertise sur la question gens du voyage

Connaissance des familles et de leurs réalités de vie ; connaissance de la diversité au sein du monde du voyage ; connaissance des dimensions culturelles ; savoirs et savoir-faire en matière d'accompagnement des Gens du voyage ; approche transversale adaptée aux réalités et aux publics ; expertise en matière d'études, de formation et de diagnostic ; participation aux missions du cabinet CATHS sur les enjeux d'accueil et d'habitat ; méthodologies d'accompagnement et d'étude ; approche de développement social local ; capacité à prendre en compte les spécificités des publics accompagnés ; etc.

En 2024, le travail sur le projet associatif s'est poursuivi lors de trois temps dédiés :

- Le 6/02/2024 : une journée mobilisant tout le Conseil d'Administration
- Le 14/03/2024 : réunion de Conseil d'Administration
- Le 26/03/2024 : temps de travail équipe salariée + Conseil d'Administration

Ces temps d'échanges ont permis de définir la raison d'être de l'association et les fondamentaux attendus en terme de posture professionnelle.

La raison d'être de l'association

Quatre éléments principaux constituent la raison d'être de l'ARTAG :

Favoriser la rencontre, l'interconnaissance et l'interculturalité

Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie

Défendre les droits et garantir la pleine citoyenneté des gens du voyage

Porter un plaidoyer politique

Les fondamentaux

Les membres du Conseil d'Administration se sont positionnés sur les fondamentaux de pratiques professionnelles attendues. **L'élément principal est de s'assurer de la participation des voyageurs.**

Ensuite sont déclinés dix postures :

- La non dénonciation : informer sur les droits et devoirs, donner les clés de compréhension
- L'accueil inconditionnel avec intégrité et bienveillance
- A l'externe : confidentialité et secret professionnel / à l'interne : partage d'informations pour faire avancer les situations
- La défense de l'image de la communauté voyageuse par la connaissance, l'expertise et la prise de recul
- Ne pas alimenter les clichés et les préjugés
- S'assurer du bien-être des personnes et de l'impact positif des projets
- Adaptation – ajustement – aménagement dans la mise en œuvre des conventions/des cadres de financement
- Savoir faire du sur mesure, savoir faire un pas de côté
- Lorsque la participation des voyageurs n'est pas possible, porter la parole
- Adopter une posture de conseil auprès des politiques : propositions, connaissances, expertise

La charte éthique de l'aller-vers de l'équipe professionnelle

La démarche d'aller-vers est profondément ancrée dans le fonctionnement de l'ARTAG. Cette démarche d'aller-vers est une plus-value :

- pour les salariés : permettant la création de liens de confiance avec les voyageurs, la simulation des pratiques, le développement de fortes capacités d'adaptation et une lutte efficace contre le non recours aux droits
- pour les voyageurs : permettant la rencontre et l'ouverture, le développement de l'autonomie, l'accès aux droits communs, le développement de la participation
- pour les partenaires : permettant un retour des situations réelles, la facilitation de la communication, des déblocages de situations complexes
- pour l'association : permettant de développer et faire reconnaître son expertise

Tous les professionnels sont amenés à adopter cette posture, souvent dans leur quotidien de travail. Fin 2023, l'équipe a exprimé le besoin de clarifier cette notion et d'en définir les contours au sein de l'association. Nous avons donc engagé un travail de deux demi-journées qui a permis d'aboutir à une charte éthique professionnelle de l'aller-vers à l'ARTAG dont voici les principales valeurs déclinées en engagement.

L'EQUITE / EGALITE

Définition :

Egalité : définition à mettre en relation avec un référentiel (juridique, culturel, sociétal... de traitement) → absence de discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits : égalité politique, civile, sociale.

Equité : prise en compte de certaines différences/spécificités dans le traitement des situations → justice et impartialité

Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à

- assurer l'égalité de traitement et à faire preuve d'équité selon les situations.
- assurer l'égal accès aux droits des voyageurs (ne pas faire de tri entre les personnes).

L'HUMILITE

Définition :

L'humilité à l'ARTAG c'est accompagner l'utilisateur dans la simplicité afin de promouvoir la confiance entre les salariés et entre les usagers et l'équipe.

Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à

- mettre en œuvre l'humilité au sein de ses pratiques
- aller-vers les usagers comme on est et comme ils sont, là où ils en sont de leur histoire
- se mettre à la hauteur des usagers pour mieux les accompagner

L'EMANCIPATION

Définition :

Acquisition de l'autonomie, de sa liberté, s'affranchir d'une tutelle (qui peut être celle de l'Artag), d'une domination. C'est viser une liberté de choix.

C'est une intention.

Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à

- transmettre les informations / règles de fonctionnement (des dispositifs, etc...) et s'assurer qu'elles sont comprises
- expliquer le sens
- adopter une posture de facilitation / de vulgarisation
- développer les capacités pratiques et cognitives des personnes

LA BIENVEILLANCE

Définition :

C'est la volonté de vouloir faire du bien à autrui et de favoriser son bien-être

Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à

- au respect de la personne et de ses valeurs
- accompagner et soutenir
- écouter activement
- favoriser la communication sans jugement
- s'exprimer dans un discours adapté au public
- être force de proposition, identifier les besoins et/ou orienter

LE RESPECT DES DIFFERENCES

Définition :

C'est l'acceptation de l'autre, de soi-même. C'est la reconnaissance d'un principe d'égalité (mêmes droits et mêmes devoirs).

Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à

- établir un respect mutuel (règle de réciprocité)
- garantir l'altérité
- s'assurer d'être à l'écoute de l'autre
- penser et agir positivement avec l'autre comme avec soi-même

L'EMPATHIE

Définition :

C'est se mettre à la place de l'autre, c'est comprendre la difficulté de l'autre. C'est écouter ce que l'autre a à dire sans porter de jugement.

Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à

- prendre le temps nécessaire dans l'écoute et la prise en compte des besoins de la personne
- accepter la parole de l'autre, la comprendre sans porter de jugement afin d'amorcer un travail de réflexion avec la personne.

Les autres valeurs citées : la confidentialité, la dignité, la neutralité, la solidarité, la citoyenneté, la co-responsabilité, la pédagogie, l'écoute active et le respect des règles.